

# Arques ensemble



ARQUES-LA-BATAILLE  
FÉVRIER 2024 - N°07

BIEN CHERS ARQUAISES  
ET ARQUAIS,

Chaque fois que je prends la plume pour ouvrir un numéro de notre journal municipal, je pense à vous. En vous proposant ces informations, ces photos, nous nous efforçons évidemment de mettre en valeur les atouts de notre commune, les engagements de tous ceux qui en font le quotidien, bref ce qui nous donne espoir et envie de préparer ensemble notre avenir.

Et pourtant, je vois bien les difficultés qui nous font face : la vie chère, l'inquiétude d'une politique égoïste qui semble avoir perdu sa boussole, la crainte du repli sur soi. Mais, confiance pour confiance, c'est cela même qui motive mon engagement de chaque jour, et celui de tout le conseil municipal.

C'est ce que j'ai ressenti si fort lors de la cérémonie des vœux, et tout au long de cette année je n'oublierai pas ce chaleureux moment d'échange. Du fond du cœur, merci.

Votre maire, MARVLINE FOURNIER

## NATURE ET ENVIRONNEMENT : ARQUES S'ENGAGE !

Le patrimoine architectural n'est pas notre seul atout : Arques est aussi un territoire d'eau. La Béthune, l'Eaulne et la Varenne serpentent dans notre commune. Les anciennes carrières ont laissé place à de paisibles étangs. Leurs rives sont devenues des spots de pêche réputés, des lieux de rencontre et de promenade. Des lieux de vie.

### « POUR TOUS LES AMOUREUX DE LA NATURE »

Nos zones humides jouent un rôle essentiel dans la régulation des crues et des sécheresses, et contribuent au stockage du carbone. Mais ces milieux fragiles nécessitent de l'entretien, de la prévention et l'expertise de techniciens spécialisés. Pour préserver cette richesse écologique exceptionnelle, la commune a décidé de confier les étangs situés route de Martin-Eglise à la Fondation Préservation Patrimoine Pêche : 25 hectares, du Pont jaune jusqu'à l'aval de L'Eaulne, « Pour les pêcheurs, mais aussi pour l'usage de tous les amoureux de la nature », précise Maryline Fournier lors de la signature.

« Nous avons sauvé la pêche loisirs associative à Arques », complète Bruno Valet, président de la Fédération 76 de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique qui assure la gestion du domaine : « Nous avons un partenariat avec la Fédération 76 de chasse et le Conservatoire des Espaces Naturels. Vous sortez

*Une quinzaine de classes, d'Arques et de la région dieppoise, sont venues apprendre à regarder et découvrir la vie qui foisonne dans nos eaux douces.*



*Partenaires de la Fondation et élus locaux se sont retrouvés sur les berges de l'étang. L'animateur du Conservatoire des Espaces Naturels a dévoilé une partie de notre richesse de biodiversité.*

*de la ville et vous êtes dans un joyau de biodiversité, c'est à préserver et à protéger ! Un diagnostic est en cours pour cela » poursuit Bruno Valet : « Une convention a été passée avec l'Éducation Nationale pour former les directeurs d'écoles sur les zones humides. Ce n'est pas pour que les enfants deviennent des pêcheurs et des chasseurs, mais pour les sensibiliser et les responsabiliser à leur environnement. »*





**« C'est fantastique ce qui a été fait, »**  
 s'enthousiasme José Doméné -Guérin, président des chasseurs 76. « On se bat sur le maintien et la préservation des zones humides et on forme les jeunes chasseurs à la préservation de la bio-diversité. Avec les pêcheurs, nous avons les mêmes problématiques d'environnement. Il y a un intérêt commun à tous les personnes qui s'intéressent à la nature ». Implanté sur les étangs, le gabion pédagogique et sa mare serviront à des animations : « Nous sommes sur un axe migratoire, c'est très particulier et intéressant. Cela permettra de faire découvrir ce milieu humide. Il y a une vie autour de cette mare et de ce gabion, c'est une pierre de plus à l'édifice ».

### « UN LIBRE ACCÈS, DANS LE RESPECT DES LIEUX »

L'entretien des berges et des étangs incombe désormais à la fédération départementale : « Nous n'autorisons aucun produit. Il y aura 3 fauchages par an et la présence des bovins d'un agriculteur. Les promeneurs pourront y accéder en respectant les lieux. Il pourra y avoir quelques interdictions ponctuelles lors de la reproduction. »

Les passionnés de la pêche

attendent avec impatience le 9 mars, ouverture de la saison. Les appâts sont déjà fin prêts ! La fédération étudie la possibilité d'empoisonnement, « mais pas avant d'avoir géré le problème des cormorans. En dix ans ils se sont multipliés par 7 et le matin on peut en comptabiliser plus de 200. Nous ne pouvons pas investir pour les nourrir ! »

Vice-président de la Fédération Nationale pour la Pêche en France, Jean-Paul Doron a appuyé chaleureusement cette opération : « C'est une vitrine de

notre engagement collectif, un havre de paix en faveur de la biodiversité. Les solutions fondées sur la nature apportent des garanties d'avenir à ce territoire et aux habitants qui doivent y vivre en parfaite harmonie avec leur nature. »

## EXPRESSION LIBRE

### ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Mal-logement, pénurie, coût élevé des loyers et de la construction, spéculation : le marché immobilier a été abandonné au libéralisme et à la déréglementation. 3 millions de personnes sont en attente d'un logement conforme à leurs besoins et à leurs moyens. Faute de politique volontariste, on sacrifie les plus fragiles, tout spécialement les jeunes ménages. Le contrat "Territoire engagé pour le logement", obtenu par Sébastien Jumel, peut changer la donne. Il va accompagner les communes qui construisent résolument leur avenir. Excellente nouvelle pour Arques, pour nos écoles et nos commerces.

### LE RENOUVEAU POUR TOUS

Depuis quelque temps les annonces d'installation de médecins s'enchaînent dans les villes : ophtalmos à St Aubin, maison médicale à Varengeville, pôle santé à Dieppe et Offranville, centre de santé à Hautot. Dans notre commune, c'est l'effet inverse : départ des kinés, pas de création de cabinet médical prévu, départ d'un médecin dans une commune voisine suite absence de locaux décentés. Les besoins médicaux sont primordiaux dans la vie actuelle et il est essentiel que la majorité municipale pense à construire un pôle santé avant de continuer à faire pousser des logements sociaux.

### « Un patrimoine précieux pour notre commune »

Dans le cadre de la *Semaine de l'Eau*, la Fédération de pêche a organisé plusieurs animations et ateliers pédagogiques. Une quinzaine de classes d'Arques et de la région sont venues apprendre à regarder et découvrir la vie qui foisonne dans nos eaux douces. Chaussés de bottes et équipés d'épuisettes, les écoliers ont fouillé joyeu-

sement la berge de l'étang. Larves de libellules, jeunes écrevisses, ont été recueillies avec précaution pour être étudiées avec l'animateur fédéral. Les élèves ont montré tout leur intérêt en questionnant sur la chaîne alimentaire, les prédateurs et la diversité de la flore. L'atelier s'est terminé avec un apprentissage de la pêche : comment fabriquer des appâts, et le plus important... l'art de la patience ! Une expérience qui sera renouvelée très régulièrement.



## PORTRAIT



### JEAN-CLAUDE LEROY, SERVITEUR DU FOOT

Le foot, c'est sa vie, sa passion à Jean-Claude Leroy. Joueur en catégorie junior en 1968 à l'ESA il entraînera par la suite les équipes minimes. En 1980 il prend le poste de secrétaire du club, rôle qu'il endosse pendant 32 ans ! A la Ligue, il siège depuis 28 ans à la Commission des statuts des joueurs, « je suis un serviteur du football, mais j'aime être dans l'ombre » plaisante Jean-Claude, soulignant que le sport a été pour lui un ascenseur social : « il y a de vrais valeurs dans le foot, que vous soyez cadres ou salariés vous portez le même maillot. A la maison nous étions dix enfants, fils

d'ouvriers, et la 1ère fois que je suis sorti d'Arques c'était pour jouer lors d'un déplacement au Havre ».

A 72 ans, Jean-Claude reste près du terrain lors des matchs et s'implique toujours autant pour son club qu'il affectionne. Un engagement qui lui vaut d'être décoré à la Préfecture de la Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. A Lisieux, il reçoit la Médaille d'or de la Fédération Française de Football des mains de Jean-Michel Larqué ! Une reconnaissance par ses pairs pour son travail de dirigeant et sa vie dédiée au ballon rond.

## DEUX QUESTIONS À MARYLINE FOURNIER



**Vous êtes en pleine préparation du budget communal 2024. Comment se présentent les choses ?**

*Je suis très confiante. Notre gestion prudente, depuis 4 ans, porte ses fruits : nous avons un très bon résultat 2023 et nous allons pouvoir reporter*

*un excédent de près de 189000 euros dans notre budget 2024. Ça me rassure, car nous avons eu des moments très difficiles avec l'inflation, spécialement sur le chauffage. mais nous avons suivi avec rigueur les moindres dépenses.*

**Et que va prévoir ce budget ?**

*Il comportera un beau programme de travaux, comme je l'ai dit dans le précédent numéro d'Arques Ensemble. Ce sera aussi le lancement du programme de reconstruction de tout notre éclairage public : là aussi de grosses économies d'électricité à prévoir. Le City Stade va prendre sa place dans notre complexe sportif. Et je n'oublie pas nos associations. Elles ont participé à l'effort collectif dans ces années difficiles : je prévois une augmentation de 10% du budget consacré à notre vie associative. Nos bénévoles le méritent !*



## À l'école de la citoyenneté

Fin décembre, dans la salle du conseil, 5 jeunes écoliers très émus ont reçu l'écharpe tricolore transmise par leurs aînés pour siéger au conseil municipal des enfants. Julia, Hilal, Martin, Ilan et Lyame, nouvellement élus par leurs camarades de classe, porteront leur parole sur différents projets. « *Nous avons besoin de vous* » a appuyé Mme le maire, « *en tant qu'adultes nous passons tous les jours devant des choses sans plus les voir. Votre avis est important et j'en tiendrai compte* ».

Pour l'exercice précédent, le conseil des enfants a participé aux différentes cérémonies officielles de la commune, dont une à Dieppe avec le Député. Ils ont également organisé le ramassage des déchets autour du Val de Varenne ainsi qu'une collecte de jouets et de denrées alimentaires destinés aux Restos du cœur. Des enfants très investis !

## La lecture, pour bien grandir

A l'école Le Marronnier, le travail pédagogique est fortement axé par la lecture,

« *c'est l'essentiel de notre préoccupation* » insiste Nadège Brument, directrice de la maternelle. « *Avec la lecture on accède à tout, à la compréhension pour les fondamentaux, la diction, le plaisir et l'imaginaire. L'un des objectifs est de*

*donner le goût de la lecture* ». Des méthodes progressives et adaptées à l'âge des écoliers sont transmises par les enseignants, ainsi que des temps plus ludiques où l'association Lire et faire lire vient raconter des histoires choisies par les enfants.

Cette année, la coopérative scolaire a acheté de nombreux livres sur le bien grandir et la confiance en soi à travers le sport ou l'alimentation. La commune a apporté une aide de 300€ pour l'achat d'ouvrages, « *l'intérêt est que chaque enfant possède un livre chez soi. Il faut un bagage de mots suffisant pour bien comprendre et pour grandir* ».



## LES ÉLÈVES AU SOMMET

C'est un rituel à Arques, tous les deux ans l'école Louis Germain organise une classe de neige pour ses élèves. Cette année, 39 enfants de la classe de CM1 de Mme Milon et du CM2 de Mme Galland ont dévalé les pentes enneigées des Hautes Alpes, aux portes du Parc National des Écrins. Une découverte de la montagne pour beaucoup d'entre eux, mais aussi l'apprentissage de la vie en groupe... Loin des yeux des parents !

« *Il y avait une très bonne ambiance* » témoigne Mélanie Milon, « *nous avons été félicités à plusieurs reprises pour le bon comportement des enfants durant cette semaine* ». Une semaine bien chargée, avec 2 heures de ski au quotidien, de la marche avec des raquettes, de la conduite d'attelage de chiens de traîneau, de la luge et la visite d'une chevrerie. Éreintant, mais que de bonheur sur le visage des écoliers !

Un film est en cours de montage avec photo et vidéo et sera diffusé aux enfants et familles prochainement. Entre transport, hébergement et activités, le coût du séjour s'élève à 29 000 €. La mairie a pris en charge 60% de la dépense, soit 17 400 €.





« **TOUT ÇA N'VAUT PAS L'AMOUR** » la nouvelle création du Théâtre de la Bataille a conquis son public lors de sa représentation à la salle Alice Guy. Plus de 150 personnes ont applaudi la comédie satirique en quatre

actes mise en scène par Pierre Bézu. Quatre saynètes sur les travers de l'amour à la « Belle époque », avec des textes de Tchekhov, Courteline, Feydeau et Maupassant. Chaque tableau était entrecoupé d'intermèdes

musicaux interprétés par Evelyne Bézu et Jean-Pierre Andrieu. Retrouvez les prochaines dates de « *Tout ça n'avait pas l'amour* » sur [theatredelabataille.com](http://theatredelabataille.com)



### MA PRIM RENOV'

L'isolation thermique des habitations devient un sujet majeur avec l'envol des coups de l'énergie. Malheureusement, des entreprises peu scrupuleuses offrent des services douteux à des propriétaires qui ne sont pas toujours bien informés. Gare aux offres alléchantes à des tarifs défiant toute concurrence, et même parfois prétendument à 1 €. Une isolation thermique vraiment efficace, une pompe à chaleur techniquement adaptée à votre logement, ça ne s'improvise pas. N'hésitez pas à contacter l'Espace Conseil de l'agglomération, 2 Bd. Georges Clemenceau à Dieppe, 02.32.14.40.69. La mairie peut aussi vous aider à vous orienter. Rappelons enfin que le démarchage téléphonique pour la rénovation thermique est interdit. En cas d'appel, ne donnez jamais suite. Raccrochez !

### DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, enduit, toitures, portes et fenêtres, clôture, isolation thermique par l'extérieur, doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour cette démarche. Elle ne présente aucune difficulté et vous évitera le risque d'un procès-verbal. De plus, en cas de vente ultérieure de votre maison, le notaire peut être amené à informer l'acheteur sur les travaux qui ne sont pas en conformité. Soyons « dans les clous », c'est plus sûr !

## À NOTER



SAMEDI 23 MARS

### Forêt propre

Dans le cadre de la journée internationale des forêts, l'ONF organise une opération écocitoyenne « forêt propre » de 14h à 17h (rendez-vous au Rond des 4 Quartiers). Ramassage de déchets, atelier de sensibilisation et jeu de piste ludique pour les enfants sont au programme de cette journée ouverte à tous et gratuite. Dieppe-Maritime mettra à disposition des bennes de collecte et des sacs de poubelle, se munir de gants et de bottes. Inscription à l'Office de Tourisme de Dieppe, au 02 32 14 40 60.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

2023

25 novembre : LUZUY Suzanne

25 novembre : RIDEL Louis

2024

17 janvier : LEBLANC Noa

### DÉCÈS

2023

07 novembre : BONNE Marie, née LEFRANÇOIS

08 novembre : BEURAIN Andrée, née ALLARD

08 novembre : PORCHEZ Maurice

12 novembre : COULON Daniel

24 novembre : TESSON Nicole, née PELTIER

03 décembre : GOBARD Geneviève, née ROUSSEL

25 décembre : LE NOZERH Michel

2024

08 janvier : LAMOTTE Jean

10 janvier : NOËL Jacqueline, née FERRAND

30 janvier : ROBERT Georgette, née POHYER

04 février : VASSARD Thérèse, née CATY

## ELECTIONS EUROPÉENNES 2024



Les élections pour élire les députés européens se dérouleront le 9 juin prochain de 8 heures à 18 heures, en un seul tour. Ils siègeront au Parlement européen de Strasbourg pour une durée de 5 ans. Pour

voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être majeur la veille des élections et présenter une pièce d'identité officielle. Attention, la carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est d'ailleurs pas obligatoire pour aller voter mais c'est préférable. Pour les personnes à mobilité réduite un parking est ouvert dans la cour de l'école.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 2 mai. Les demandes de procuration sont à effectuer en ligne sur le site : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)



Février 2024 - Information de la commune d'Arques-la-Bataille.  
 Directeur de la publication : Philippe Gautrot  
 Rédacteur : Pascal Diologent  
 Conception graphique : Christian Achard - Imprimerie IC4.